

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1093

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 19 par les mots :

« , le cas échéant en salariant des médecins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à assurer la recevabilité financière d'un amendement similaire.